

Saint-Malo, le 29/05/2020

lycée polyvalent
Jacques Cartier

académie
Rennes

Éducation
nationale

Chef d'établissement

Mme Pascale ROBERT

Pascale ROBERT
Proviseure

aux

Parents d'élèves

Objet : reprise des cours en voie professionnelle

Madame, Monsieur,

Téléphone
02 99.82.87.00

Télécopie
02 99.82.87.01

Mél.
Ce.0350048m@ac-rennes.fr

CS 51811
31, rue de La Balue
35418 SAINT-MALO Cedex

Site internet
www.lyceejacquescartier.fr

Suite aux annonces du Ministère et à votre souhait d'une reprise des cours en présentiel pour votre enfant, nous tenons à vous apporter les précisions suivantes quant aux conditions d'accueil au lycée Jacques Cartier.

Celles-ci suivent le protocole sanitaire consultable à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546> permettant de garantir la santé et la sécurité de tous.

- Le port du masque « grand public » est obligatoire, notamment en dehors de la salle de classe quand la distance d'au moins 1 mètre ne peut pas être respectée. Des masques lavables seront fournis à votre enfant à la rentrée. Mais le premier jour, nous vous remercions de fournir un masque à votre enfant (ou deux si reprise le jeudi) dans la mesure où ceux qui vous seront donnés devront être lavés avant utilisation. Il est aussi indispensable de prévoir un voire deux sachets type « congélation » afin que le masque usagé y soit déposé en toute sécurité à chaque fin de demi-journée. Le masque ne doit pas porter d'inscription contraire au règlement intérieur.
- Du gel hydro alcoolique est à disposition dans chaque salle afin que les élèves se lavent les mains à l'entrée en classe.
- Un sens de circulation est mis en place ainsi qu'une signalétique. Les élèves devront strictement s'y référer.
- Les cours se dérouleront dans une salle dédiée aux élèves appartenant à une même classe. L'enseignant qui prendra en charge la classe le premier jour établira un plan de classe qui devra être respecté. Ce temps sera aussi consacré à l'explication des nouvelles règles de vie commune, du nouvel EDT et sera l'occasion de répondre à toutes les questions que votre enfant se pose, voire d'évaluer les éventuelles difficultés rencontrées, notamment pour les transports.
- Par mesure sanitaire, les casiers ne pourront pas être utilisés.
- Votre enfant devra avoir son propre matériel (feuilles, stylos, calculatrice...) car aucun prêt entre élèves ne sera autorisé.
- Les élèves apporteront leur repas. Toutefois, en cas d'impossibilité, il sera possible de réserver un panier repas (sandwich, boisson et dessert) au lycée au tarif d'un repas au ticket (3,99 euros).

- La reprise des cours en présentiel impose qu'il prenne sa température à son départ du domicile. Si celle-ci excède 37.8, il devra rester à la maison et il faudra informer la vie scolaire. De la même façon, un appel sera fait et les parents prévenus par téléphone en cas d'absence. En cas de retard, il devra se présenter à la vie scolaire afin d'être accompagné en classe.

Le premier jour, votre enfant devra se rendre dans le hall du B6 selon le jour et l'horaire indiqué ci-dessous. Il sera accompagné ensuite dans la salle de classe dédiée par un personnel de l'établissement.

Mercredi 3 juin

1COM : 8 h 00

TVAR : 8 h 15

2MSA : 8 h 30

1GA : 8 h 45

2MRC2 : 9 h 00

Jeudi 4 juin

TGA : 8 h 15

2MRC1 : 8 h 45

1VAR : 9 h 00

ULIS : 9 h 15

TCOM : 14 h 45

Vous trouverez annexé à ce courrier une note précisant le nettoyage et la désinfection des locaux.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration quant à la réussite de cette première phase de reprise.

Pascale Robert

Provisseure



Nettoyage et désinfection des locaux :

Les protocoles sont les suivants :

Salles de cours, salles des professeurs, bureaux de vie scolaire : 1 nettoyage/désinfection complet par jour et 1 nettoyage/désinfection des points de contact (poignées, interrupteurs, claviers, souris...) durant la pause méridienne.

Des produits ou lingettes de désinfection sont mis à disposition des enseignants.

Les salles sont aérées le matin et le midi par la personne en charge du nettoyage. Les fenêtres sont laissées ouvertes en fin de journée et fermées en soirée par un agent d'entretien.

Chaque salle de cours est équipée d'un distributeur de gel hydro alcoolique fixé au mur.

Sanitaires : Chaque sanitaire dispose de savon et d'essuie-mains à usage unique. Les sèche-mains électriques sont condamnés.

Un nettoyage/désinfection complet est effectué le matin avant 8h. Un nettoyage des points de contact et du sol ainsi que la vérification des approvisionnements en savon et papier est effectuée une fois en matinée et une fois dans l'après-midi.

Circulations intérieures : les portes extérieures sont maintenues ouvertes sauf en cas de vent fort.

Un nettoyage complet est effectué une fois par jour. Les points de contact (rampes d'escalier, interrupteurs, commandes ascenseurs, poignées...) sont nettoyés et désinfectés 3 fois par jour.

Bureaux : Nettoyage/désinfection quotidien de l'ensemble du bureau à l'exception du sol nettoyé une fois par semaine. Quelque soit le bureau, il ne peut y être accueilli qu'une seule personne à la fois.

Infirmierie : Nettoyage/désinfection journalier effectué par les agents d'entretien. Les infirmières se chargent de la désinfection des plans de travail servant aux soins et de la gestion des poubelles spécifiques.

Vestiaires : prises de service décalées afin que les agents ne soient pas à plus de deux dans les vestiaires.

Après chaque intervention, les agents en charge du nettoyage et de la désinfection complètent et signent une fiche de passage affichée dans tous les locaux utilisés.